ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements de santé

Question écrite n° 29447

Texte de la question

M. Alain Marty attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la situation d'un nombre croissant d'établissements de la région Lorraine qui se voient actuellement contraints de recourir à la technique du report de charges pour terminer l'exercice budgétaire 2003. Ces difficultés financières importantes et croissantes sont liées à une forte augmentation des dépenses médicales, elle-même expliquée par un effet volume - hausse de l'activité des établissements - et un effet prix. La création prévue dans un avenir, qu'il faut espérer proche, d'observatoires régionaux des dépenses pharmaceutiques, permettra certainement d'appréhender plus finement les causes et l'importance réelles de cette situation pour chaque établissement. Dans l'attente de la mise en oeuvre de ce dispositif, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre pour que les établissements puissent surmonter ces difficultés actuelles, qui semblent s'aggraver, et aborder la tarification à l'activité dans des conditions satisfaisantes.

Données clés

Auteur : M. Alain Marty
Circonscription : Moselle (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 29447
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er décembre 2003, page 9152